

Le 14 février 2026 à 11 h, les membres du Comité Directeur, régulièrement convoqués, se sont réunis au Complexe Sportif Nelson Mandela – LA PLAINE ST DENIS.

**FEUILLE DE PRESENCE**

Nom Prénom	Présent (e)	Représenté (e)	Absent (e) et excusé(e)
BIGARD-SANCHEZ Lydie	X		
CHESNOY Marie- France	X		
CHESNOY Pierre	X		
NARDELLI Didier	X		
PETRON Christine	X		
QUINTARD André	X		
SAINTILAN Patrick			X
SANCHEZ José	X		
TARJON Patrick	X		
TILLUM Samuel	X		
VERNERIE Jean-Pierre	X		

Dix des onze membres du Comité Directeur étant présents ou représentés, le Comité Directeur peut valablement délibérer. Monsieur Stéphane TOQUE, représentant la CMCAS 75 est absent et excusé.

Monsieur José SANCHEZ préside la séance, Madame Christine PETRON en assure le Secrétariat.

**ORDRE DU JOUR**

- Décisions à prendre suite à la dissolution du CLUB92CMCAS,
- Election des membres du Bureau, sous condition suspensive de l'élection de l'ensemble des candidats au Comité Directeur par l'assemblée générale du 14 février 2026,
- Questions diverses.

## DECISIONS

### Décisions à prendre suite à la dissolution du CLUB92CMCAS

Monsieur SANCHEZ expose que, suite à la dissolution du Club sportif de la CMCAS 92, le Bureau a anticipé de possibles demandes d'adhésions à l'US GAZELEC et arrêté un projet de protocole qu'il présente.

Concernant des demandes d'adhésion individuelles, ce sera à chaque Section concernée de gérer.

Pour s'adosser à une Association existante et éviter la gestion des obligations légales, trois anciennes Sections du 92 nous ont déjà contacté (Boxe française, Gymnastique Nanterre Picasso et Gymnastique Montrouge). Un rendez-vous téléphonique est en cours de fixation.

La création d'un Groupe de travail spécifique est proposée.

A l'unanimité, le Comité Directeur :

- Finalise et adopte le protocole d'adhésion de Section au Club US GAZELEC,
- Décide la création du Groupe de travail « Accueil de nouvelles Sections » avec objectif principal, d'aider à l'intégration et associer les nouvelles Sections à la gestion du Club, sur la base du protocole arrêté et avec objectif secondaire, rechercher des compétences et intégrer les Présidents des nouvelles Sections dans des Groupes de travail.  
Mesdames Lydie BIGARD-SANCHEZ et Christine PETRON, Monsieur Pierre CHESNOY animeront ce nouveau Groupe de travail.

### Election des membres du Bureau, sous condition suspensive de l'élection de l'ensemble des candidats au Comité Directeur par l'assemblée générale du 14 février 2026

Le Comité Directeur appelé à élire les membres du Bureau devait se réunir à l'issue de l'assemblée générale de ce jour. Le présent Comité Directeur a été convoqué en urgence avant cette assemblée, suite à la dissolution du Club sportif de la CMCAS 92, afin de présenter la situation et les décisions prises aux adhérents. Dans un souci de simplification et pour éviter aux bénévoles deux réunions du Comité le même jour, il est proposé d'élire par anticipation les membres du Bureau sous réserve de l'élection au Comité des 11 candidats sortants par l'Assemblée générale ordinaire. Il est précisé qu'aucun autre adhérent n'a présenté sa candidature au Comité Directeur.

Sont candidats :

- Président Mr José SANCHEZ
- Vice-Président Mr Jean-Pierre VERNERIE
- Trésorier Mme Lydie BIGARD-SANCHEZ
- Trésorier Adjoint Mr Samuel TILLUM
- Secrétaire Mme Christine PETRON
- Secrétaire Adjoint Mr Didier NARDELLI.

### **Sont élus à l'unanimité, sous conditions suspensives de la réélection des 11 membres sortants du Comité Directeur par l'Assemblée générale ordinaire du 14 février 2026 :**

- Président Mr José SANCHEZ
- Vice-Président Mr Jean-Pierre VERNERIE
- Trésorier Mme Lydie BIGARD-SANCHEZ
- Trésorier Adjoint Mr Samuel TILLUM
- Secrétaire Mme Christine PETRON
- Secrétaire Adjoint Mr Didier NARDELLI.

### Questions diverses

Afin de faciliter la présence des Elus de la CMCAS 75 et comme précédemment évoqué avec eux, il est envisagé de prévoir des réunions du Comité Directeur en présentiel dans les locaux Quai de Jemmapes (Paris) sur l'heure de la pause méridienne. Pour les membres du Comité Directeur qui ne pourraient pas se déplacer, ces réunions se tiendraient parallèlement en visio-conférence, la salle étant équipée du matériel adéquat.

Le Comité Directeur décide de juger de la faisabilité de ce projet en le testant sur une première date et arrête ainsi qu'il suit le calendrier de ses prochaines réunions :

1. Sous réserve de disponibilité de la salle, le mercredi 18 mars 2026 – 12h, dans les locaux de la CMCAS 75,
2. Le mercredi 6 avril 2026 – 19h, en visio,
3. Sous réserve de la disponibilité de la salle, le vendredi 3 juillet 2026 – 19 h au complexe sportif Nelson Mandela.

### CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

-----  
Président  
José SANCHEZ

-----  
Secrétaire  
Christine PETRON